

## LES CREATEURS POUR LA CROISSANCE APPEL AUX PRESIDENTIABLES

Dans la droite ligne de la contribution déterminante du Cerf à la campagne présidentielle, axée sur des thèmes pour lesquels il est un précurseur depuis 4 ans et au-delà des solutions déjà reprises (voir les réponses des candidats sur le site [www.lescreateurs.org](http://www.lescreateurs.org)), les Créateurs d'emplois et de richesse de France (Cerf) en appellent aux candidats à la présidence de la République, pour lancer une campagne de Grand Travaux.

Ces derniers serviront de socle à la "Nouvelle Donne" française pour la croissance nécessaire à la lutte contre les défaillances d'entreprises et à la création d'emplois. Ils assureront le développement économique des territoires et la protection des générations futures tout en permettant une meilleure intégration européenne et le rayonnement de la France.

Le financement de ces projets sera assuré par un Emprunt national, mobilisant l'épargne des ménages plutôt que de l'orienter vers la consommation, et fera appel à l'Europe.

### **Grands travaux Pour la mobilité et l'Europe**

#### **Nord-Est parisien sur le triangle CDG-Villepinte/Est de Paris/Ouest de Paris**

- **CDG Express**
- **Liaison rapide Paris-CDG**
- **Pôle Mobilité – Transport des Personnes/Transport des marchandises**
- **Mise en place des lignes de fret internationales multimodales**

#### **Canaux :**

- **Seine Nord**
- **Rhin-Rhône**

#### **Tunnel Lyon-Turin**

Le Cerf est à l'origine dès 2003, du débat sur le pouvoir d'achat et de la revalorisation du travail par la nécessaire augmentation des revenus. Il relançait alors le débat sur les 35 heures avec l'idée de supprimer les charges sur les heures travaillées au-delà de la 35<sup>ème</sup> heure. Enfin, il poussait, toujours à la même époque, le cri d'alarme contre le plan social annuel de plus de 260 000 emplois résultant des défaillances d'entreprises, qui fait de la France le premier pays destructeur d'entreprises de l'OCDE...

Le Cerf est la première plate-forme de représentation des Très Petites Entreprises. Il travaille à l'amélioration de l'environnement législatif et réglementaire pour l'exercice des activités créatrices d'emplois et de richesse.

Le 19 avril 2007

Des questions ou commentaires ? Ecrivez à [cp@pmetpe.com](mailto:cp@pmetpe.com). Pour supprimer votre nom de notre liste d'abonnés [desinscription-cp@pmetpe.com](mailto:desinscription-cp@pmetpe.com).